

LES SOCIÉTÉS SUISSES DE TRUST CRÉENT UNE ASSOCIATION

Suite à la ratification récente par la Suisse de la Convention de La Haye relative à la loi applicable au *trust* et à sa reconnaissance, ainsi qu'au développement des *trusts* sur le territoire helvétique, douze sociétés se sont accordées pour créer l'Association suisse des sociétés de *trust* (*Swiss Association of Trust Companies* ou SATC). Son but est d'encourager le développement de l'industrie du *trust* en alliant qualité, professionnalisme et intégrité. Pour cela, la SATC s'est munie d'un code de conduite et d'éthique que les membres se sont engagés à respecter. Elle espère également inciter les instances fédérales à se doter de règles spécifiques applicables aux sociétés de *trust*. Par ailleurs, depuis l'an 2000, les *trusts* sont sous le coup de la législation anti-blanchiment.

